



COMMUNIQUE DE PRESSE

## MAAF crée VIVAZEN, une nouvelle offre de complémentaire santé adaptée aux différentes étapes de la vie

**Paris, le 4 avril 2013 – A partir du 14 avril prochain, MAAF Assurances lance VIVAZEN, sa nouvelle offre santé qui répond toujours mieux aux attentes des Français en matière de protection santé. Efficacité, économie et flexibilité: tels sont les maîtres-mots d'une nouvelle assurance conçue pour s'adapter aux besoins de trois grandes étapes de la vie: la jeunesse, la vie de famille, la vie de senior.**

Avec des soins de plus en plus chers et le déremboursement de la Sécurité Sociale, la santé pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages français. La santé est devenue leur 2<sup>e</sup> préoccupation et leur 3<sup>e</sup> poste de dépense.

Pourtant, la complémentaire santé est aujourd'hui perçue par les Français comme indispensable mais, compte tenu de la situation économique, ils attendent plus que jamais des offres à la fois claires, accessibles, au plus proche de leurs besoins (qualité de gestion, prix).

### VIVAZEN : une assurance santé souple et adaptée à chaque étape de la vie

Maaf Assurances lance VIVAZEN, l'assurance santé basée sur trois piliers essentiels - flexibilité, efficacité et prix – afin de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des seniors.

Souple, simple, VIVAZEN s'adapte tout au long du cycle de la vie. L'offre s'articule autour de 5 niveaux de garanties (des garanties essentielles pour les budgets serrés aux garanties maximales pour optimiser ses remboursements).

### Les « bonus » de VIVAZEN : des avantages pour tous

MAAF récompense ses assurés les plus fidèles et les plus responsables en matière de dépenses santé, grâce à des bonus.

Ces bonus, qui s'appliquent aux blocs hospitalisation, optique et soins dentaires, permettent au client de diviser son reste à charge par deux – a minima. Pour ce faire, chaque assuré bénéficie de son propre bonus, adapté à son profil, et à sa consommation de soins santé :

- **Bonus fidélité :** L'assuré bénéficie en hospitalisation et en dentaire (dès le niveau 2) de remboursements majorés sur la chambre particulière, les soins et honoraires en cas d'hospitalité, sur les couronnes et bridges remboursés par le régime obligatoire.
- **Bonus en vue :** Après 3 années sans consommation de lunettes, MAAF récompense le comportement responsable de ses assurés et offre un forfait supplémentaire « optique » sur le remboursement des verres achetés chez les opticiens Partenaires.
- **Bonus famille :** La famille s'agrandit? MAAF crée le Bonus famille, un système de réductions tarifaires sur la cotisation santé. Ainsi, les 2 premiers enfants bénéficient d'une réduction de 7% chacun, étendue à 10% à partir du troisième enfant, et ce jusqu'à ce qu'ils atteignent 25 ans.
- **Bonus couple :** Pour les couples, le conjoint bénéficie d'une réduction de 7% sur sa cotisation.

## Des garanties et services accessibles à tous

MAAF met également à disposition de ses assurés un réseau de Partenaires santé (opticiens, dentistes, audioprothésistes, diététiciens, ...) qui leur permettront de bénéficier de tarifs négociés. Par ailleurs, des services d'information et d'orientation sur les établissements hospitaliers, sur l'automédication et l'analyse de devis santé sont proposés.

Enfin les assurés peuvent avoir recours aux services d'assistance (aide-ménagère en cas d'hospitalisation de plus de 3 jours, ou d'immobilisation de plus de 6 jours...) 24h/24 et 7j/7.

*En lançant VIVAZEN, MAAF réaffirme ses ambitions de développement en Assurance de Personnes en général et dans le domaine de la Santé en particulier. Cette offre répond aux engagements du Pacte MAAF et constituera un instrument essentiel de conquête et de fidélisation. Elle est conçue pour répondre aux orientations stratégiques de notre projet d'entreprise, notamment au travers de notre nouvelle "posture client", commente Etienne Couturier, Directeur général Délégué de MAAF Assurances.*

### MAAF Assurances en bref

Le Groupe mutuel MAAF Assurances est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 4,1 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...), tout cela au prix le plus juste et avec une recherche d'efficacité optimale.

MAAF assure, en 2012, 1 million de bénéficiaires santé.

#### Contacts presse :

##### **Hopscotch**

Hélène Lecomte – Tél.: 01 58 65 10  
33 [hlecomte@hopscotch.fr](mailto:hlecomte@hopscotch.fr)  
Rozenn Vallet – Tél.: 01 58 65 00 47  
[rvallet@hopscotch.fr](mailto:rvallet@hopscotch.fr)

##### **MAAF**

Marie-Pierre Michel - Tél : 01 53 10 63 57  
Audrey Chazoule – Tél : 01 53 10 65 12